REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SANTE MENTALE ANJANAMASINA
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS
UNITÉ DE GESTION DE LA PASSATION DES MARCHÉS

Avis de Consultation Ouverte

N° 07/2026-MSANP/SG/DGFS/CHUSMA/PRMP/UGPM

1. Le **CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SANTE MENTALE ANJANAMASINA** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Fournitures de Produits d'entretiens et petits matériels** ".
Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation Ã commande.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
Adresse : **CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SANTE MENTALE ANJANAMASINA**
Rue : **CHUSMA ANJANAMASINA**
Etage / Numero de Bureau : **PORTE N°14 BLOC ADMINISTRATIF**

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation ouverte, version éléctronique, doit êtres tiré à la CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SANTE MENTALE ANJANAMASINA, PORTE N14 BLOC ADMINISTRATIF et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :
. 1 er Paiement à effectuer auprès de l'agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Immeuble Plan Anosy (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés)
- Lot 1: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

. 2 ème Paiement à effectuer auprès de CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SANTE MENTALE ANJANAMASINA, PORTE N14 BLOC ADMINISTRATIF .
- Lot 1: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).
Le paiement devra être effectué :
- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **au bureau de la PRMP- Porte 01 -BLOC ADMINISTRATIF** au plus tard le **04/12/2026** à **10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.

à ..... Le 23/11/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics